

Ecole Saint-Martin

Frais scolaires 2018-2019

Nous sommes tenus de vous informer en début d'année scolaire sur les montants réclamés par l'école durant cette année. Ces montants sont exacts ou très proches du montant qui sera réclamé. Certaines dépenses feront l'objet d'un avis de paiement que nous vous adresserons à la fin de chaque mois.

Frais scolaires obligatoires :

- 2,5 € par cours de natation (de P1 à P4)
- 99 € pour les classes de ferme (en M2)
- 180 € pour les classes de mer (en P3)
- 110 € pour les classes vertes (en P4)
- 520 € pour les classes de neige (en P6) (paiements échelonnés dès la P5)
- 20 € maximum pour une excursion éventuelle en M1, M3, P1 et P2
- 5 € maximum par spectacle proposé à l'école (maximum trois fois par an)

Frais scolaires non obligatoires :

- Abonnements JDE, Averbode (Bonjour, Dauphin, Tremplin), L'Ecole des Loisirs, Bayard Presse ou Carnet de vacances (prix divers)
- Achat d'une flûte à 6 € pour le cours de musique (en P1 et P2)

Services proposés par l'école :

- Potages deux fois par semaine (0,60 € par potage), préparés par l'asbl Devenirs
- Dîners chauds 1 fois par semaine (3 € en maternelle et 3,80 € en primaire), préparés par un traiteur local
- Photos scolaires une fois par année (environ 12 €)